ANNONCES JUDICIAIRES.

VENTES PAR LE SHERIF.

Banque des Citoyens de la Louisiane vs Thos Malloy.

COUR CIVILE DE DISTRICT pour la paroisse d'Orléans No. 5546—En vertu d'un writ de saisie et vente à moi adressé par l'Honorable Cour Civile de District pour la paroisse d'Orléans, dans l'affaire ci-dessus, je procéderai à la vente à l'encan à la Bourse d'Encan St-Charles, dans la rotonde de l'Hôtel St-Charles, dans le Premier District de cette ville, SAMEDI, le 6 mai 1882, à midi, de la propriété ci-après décrite à savoir:

Un certain lot de terre ensemble avec les bâtisses et améliorations qui s'y trouvent et tous les droits, voies, privilèges et dépendances qui y appartiennent, situé dans le Premier District de cette ville, dans l'îlet borné par les rues St Joseph, Tchoupitoulas Commerce et Julia ... (202) sur un plan dressé par C. A. Hedin, ci-devant voyer, le 24 janvier 1848, et déposé en l'étude de Charles Boudousquié, ci-devant notaire en cette ville ... mesurant vingt-sept pieds, cinq pouces et une demi-ligne de face à la rue Tchoupitoulas, sur une profondeur de quatre-vingt-deux pieds dix pouces cinq lignes, entre lignes parallèles, le tout au pied américain. Ensemble avec quatre-vingt-quatorze actions de cent piastres chacune du fonds capital de la Banque des Citoyens de la Louisiane, attachées à la dite propriété et garanties par hypothèque.

Acquis par le défendeur du demandeur conformément à un acte passé pardevant Félix Grima, notaire, en cette ville, le 2 décembre 1874.

Saisi dans l'affaire ci-dessus.

Termes et conditions—Les acquéreurs devront fournir un billet pour actions (stock note) pour quatre cents (400) piastres échéant le 1er jour d'octobre 1882, et renouvelable selon la charte de la Banque des Citoyens de la Louisiane et le reste comptant; les acquéreurs devront assumer toutes les responsabilités d'un actionnaire de la Banque des Citoyens de la Louisiane, et le billet d'action (stock note) ainsi fourni, devra être identifié avec ceux qui suivent, à savoir:

1° Hypothèque par P. Passebon à la Banque des Citoyens de la Louisiane pardevant A. Boudousquié, notaire, le 31 décembre 1852.

2° Vente par la Banque des Citoyens de la Louisiane à Thomas Malloy, conformément à un acte pardevant Félix Grima, notaire en date du 2 décembre 1874.

3° Et avec les frais de l'acte de vente du shérif dans l'affaire ci-dessus.

THOMAS DUFFY,
Shérif Civil de la Paroisse d'Orléans.
5 avril—5,12,19,26, 3,6 mai

James Greenan vs P. J. O'Meallie

COUR CIVILE DE DISTRICT POUR LA Paroisse d'Orléans, No 5878.—En vertu d'un writ de fieri facias à moi adressé par l'Honorable Cour Civile de District pour la paroisse d'Orléans, dans l'affaire ci-dessus, je procéderai à la vente à l'encan à la Bourse d'Encan St-Charles, dans la rotonde de l'Hôtel St-Charles, dans le Premier District de cette ville, MARDI, le 9 mai 1882, à midi, de la propriété ci-après décrite, à savoir:

Un certain lot de terre avec les bâtisses et améliorations, etc, situé dans le Quatrième District de cette ville, dans l'îlet borné par les rues Félicité, Ste Marie, Laurel et Constance, désigné par le numéro huit de l'îlet C sur un plan dressé par Joseph Pilié, en date du 29 mai 1839, déposé en l'étude de F. Seghers, alors notaire, mesurant cinquante pieds de face à la rue Félicité sur une profondeur de cent cinquante-quatre pieds six pouces et trois lignes sur la ligne qui le divise du numéro six et cent quarante-trois pieds six pouces et trois huitièmes de pouce sur la ligne qui le divise du lot numéro huit borné dans le fond par le lot numéro dix.

Acquis par P. J. O'Meallie de veuve E. R. Bartel, par acte pardevant W. J. Castell, notaire, le 12me jour de juillet 1878.

Saisi dans l'affaire ci-dessus.

Conditions—Comptant sur les lieux.

THOMAS DUFFY,
Shérif civil de la Paroisse d'Orléans.
6 avril—6 13 20 27 mai 4 9

Charles Nolan vs. Wm Wright.

COUR CIVILE DE DISTRICT pour la paroisse d'Orléans—No 2785.—En vertu d'un writ de fieri facias à moi adressé par l'Honorable Cour Civile de District pour la paroisse d'Orléans, dans l'affaire ci-dessus, je procéderai à la vente à l'encan, à la Bourse d'encan St-Charles, dans la Rotonde de l'Hôtel St. Charles, dans le Premier District de cette ville, MARDI, le 30 mai 1882, à midi, de la propriété ci-après décrite, à savoir:

Deux terrains avec les bâtisses qui s'y trouvent, situés dans le Premier District de cette ville, dans l'îlet borné par les rues Annunciation, Chippewa, Robin et Terpsichore, désignés par les numéros six et sept sur un plan de G. T. Dunbar, en date du 13 avril 1846, déposé en l'étude de D. J. Ricardo, ... Les dits terrains se touchent et mesurent chacun trente-deux pieds de face à la rue Annunciation, sur une profondeur entre lignes parallèles de cent dix-sept pieds au pied anglais. Le terrain numéro sept fait l'encoignure des rues Annunciation et Terpsichore.

Saisi dans l'affaire ci-dessus.

Conditions—Comptant sur les lieux.

THOMAS DUFFY,
Shérif civil de la paroisse d'Orléans.
28 avril—28—mai 5,12,19,26,30

Veuve Henry Fuhlmann vs [illegible] Michael Bonn.

COUR CIVILE DE DISTRICT pour la paroisse d'Orléans, No [illegible]—En vertu d'un writ de fieri facias, à moi adressé par l'Honorable Cour Civile de District pour la paroisse d'Orléans, dans l'affaire ci-dessus, je procéderai à la vente à l'encan à la Bourse d'encan St-Charles, dans la rotonde de l'Hôtel St-Charles, dans le Premier District de cette ville, SAMEDI, 6 mai 1882, à midi, de la propriété ci-après décrite, à savoir:

Un certain lot de terre avec les bâtisses et améliorations qui s'y trouvent, situé dans le Premier District de cette ville, dans l'îlet borné par les rues Baronne, Dryades, [illegible] ... cinq lignes de face à la rue Baronne sur une profondeur de cent vingt-sept pieds, ... pouces et cinq lignes ... le dit lot connu ... la rue Baronne.

Saisi dans l'affaire ci-dessus.

Conditions—Cette vente à l'encan étant la seconde et la dernière, la dite propriété sera définitivement adjugée au plus fort et dernier enchérisseur, ... sur ... comptant, ... les droits de ... et autres ... de l'adjudication ... le surplus ... en ... cent quatre-vingt-dix ... d'impôts ... sur la dite propriété, dont le paiement ... d'une ... enchère.

THOMAS DUFFY,
Shérif civil de la paroisse d'Orléans.
19 avril—19 26 mai 3 6

Henry Carvanne vs Michael Godsoll

COUR CIVILE DE DISTRICT pour la paroisse d'Orléans, No 4361.—En vertu d'un writ de fieri facias à moi adressé par l'Honorable Cour Civile de District pour la paroisse d'Orléans, dans l'affaire ci-dessus, je procéderai à la vente à l'encan, à la Bourse d'encan St-Charles, dans la rotonde de l'Hôtel St-Charles, dans le Premier District de cette ville, SAMEDI, 20 mai 1882, à midi, de la propriété ci-après décrite, à savoir:

Une certaine portion de terre située dans le Troisième District de cette ville, dans l'îlet borné par les rues Prieur, O'Reilly, Aubry et Johnson et la ... Avenue, ... par le lot No 2 dans le dit îlet ... 130 pieds entre lignes parallèles.

2° Une autre portion de terre située dans le même îlet, ... les lots Nos 4 et 2, ... 36 pieds de face à la rue Prieur sur 130 pieds de profondeur, entre lignes parallèles.

Ensemble avec les bâtisses et améliorations qui se trouvent sur les dites deux portions de terre, et tous les droits, voies, servitudes et privilèges et dépendances qui y appartiennent. Le second morceau de terre forme une portion du grand morceau de terre acheté par Michael Donnelly de Jean A. E. Bonnet, conformément à un acte passé pardevant A. E. Bienvenu, notaire, le 24e jour d'avril 1866, et constitue la totalité des lots Nos 2 et 4 du dit îlet, ... plan dressé par Castaing & Caïna le 26 juillet 1866, ... comme plan No 72, après avoir déduit des dits lots les portions vendues du dit lot, jadis transférée par le dit Donnelly, à savoir:

1° Une certaine portion du dit lot No 2, commençant à l'extrémité du fond du lot No 2 au point où le dit lot No 2 touche le lot No 10 et s'étendant du dit point de départ à une distance ... 6, à 4 vers la rue Aubry, puis à angles droits 10 pieds vers la rue Johnson, puis à angles droits 60 pieds vers la rue O'Reilly, puis à angles droits 10 pieds en arrière vers le point de départ.

2° Un certain petit morceau de terre deux [2] pieds de large sur 110 pieds de profondeur, formant la portion du lot No 4, plus près de la rue Aubry et ayant les dimensions ci-dessus indiquées.

Saisi dans l'affaire ci-dessus.

Conditions—Comptant sur les lieux.

THOMAS DUFFY,
Shérif civil de la paroisse d'Orléans.
18 avril—18,25,2,9,16,20 mai

J. Lincoln vs. St. James. Chapel African Methodist Episcopal Church

COUR CIVILE DE DISTRICT pour la Paroisse d'Orléans, No 3315—En vertu d'un writ de fieri facias, à moi adressé par l'Honorable Cour Civile de District pour la Paroisse d'Orléans, dans l'affaire ci-dessus, je procéderai à la vente à l'encan à la Bourse d'encan St-Charles, dans la rotonde de l'Hôtel St-Charles, dans le Premier District de cette ville, SAMEDI, 20 mai 1882, à midi, de la propriété ci-après décrite, à savoir:

Cinq certains terrains avec les bâtisses, etc, qui s'y trouvent, situés dans le Deuxième District de cette ville, dans l'îlet numéro cinquante-et-un, borné par les rues Derbigny, Bienville, Roman et Conti, ... sur un plan dressé par Joseph Pilié, voyer, le 1er mai 1840, déposé à l'étude de D. L. McCay, par ... Nos 2 et 3 et mesurant chacun, ... 25 pieds de face à la rue Derbigny, sur une profondeur de 148 pieds 6 pouces entre lignes parallèles, deux autres des dits terrains désignés sur le même plan par les Nos 15 et 16 ... 28 pieds de face à la rue Roman sur une profondeur de 148 pieds ... en 14, sur le même plan et mesurant 29 pieds sur la rue Roman, sur une profondeur de 34 pieds entre lignes parallèles.

Saisi dans l'affaire ci-dessus.

Conditions—Comptant sur les lieux.

THOMAS DUFFY,
Shérif civil de la Paroisse d'Orléans.
18 avril—18 25 mai 2 9, 16 20.

Mme Aurasse DeBouchel, épouse de W. A. Kowalski, vs son mari. No 1628.

Mme Artemis DeBouchel, femme de W. A. Kowalski vs W. A. Kowalski, son mari, No 4143.

COUR CIVILE DE DISTRICT pour la paroisse d'Orléans.—En vertu d'un writ de fieri facias et d'un alias writ de fieri facias à moi adressé par l'Honorable Cour Civile de District pour la paroisse d'Orléans, dans les affaires ci-dessus, ci-dessus mentionnées, je procéderai à la vente à l'encan, à la Bourse d'encan St-Charles, dans la rotonde de l'Hôtel St-Charles, dans le Premier District de cette ville, le MARDI, 30 mai 1882, à midi, de la propriété ci-après décrite à savoir:

Un certain lot de terre avec les bâtisses et améliorations qui s'y trouvent, situé dans le Deuxième District de cette ville, dans l'îlet borné par les rues Galvez, Miro, St-Pierre et la Promenade Carondelet, désigné par le numéro cent trente-neuf de la propriété appartenant anciennement à W. Gurlie, divisée en lots sur un plan de L. Bringier, ... 1836 et déposé en l'étude de L. Bouchel ... notaire, le dit lot mesurant trente pieds de face à la rue Galvez, sur une profondeur ... pieds huit pouces et deux lignes ... la ligne ... plan ... trois pieds ... pouces et deux lignes ... fond ... [illegible] ... O. H. Rimson, ... le 2 janvier 1879.

Saisi dans les affaires ci-dessus.

Conditions—Comptant sur les lieux.

THOMAS DUFFY,
Shérif civil de la paroisse d'Orléans.
[illegible]—27 mai 4 11 18 25 30

ANNONCES JUDICIAIRES.

VENTES PAR LE SHERIF.

Veuve Manuel Fernandez vs La Veuve et les Héritiers de Manuel R. Fernandez Jr.

COUR CIVILE DE DISTRICT pour la paroisse d'Orléans, No 3726.—En vertu d'un writ de saisie et vente à moi adressé par l'Hon. Cour Civile de District pour la paroisse d'Orléans, dans l'affaire ci-dessus, je procéderai à la vente à l'encan, à la Bourse d'Encan St-Charles, dans la rotonde de l'Hôtel St-Charles, dans le Premier District de cette ville, MARDI, le 16 mai 1882, à midi, des propriétés ci-après décrites, à savoir:

Un certain terrain ensemble avec toutes les bâtisses et améliorations qui s'y trouvent situé dans cette ville, dans l'îlet borné par les rues Marais, Villeré et Esplanade, et le Chemin du Bayou, mesurant quarante neuf pieds six pouces et cinq lignes de face au Chemin du Bayou, quarante neuf pieds cinq pouces de largeur dans le fond, sur une profondeur de cent quatre-vingt quinze pieds six pouces et quatre lignes sur le côté supérieur et cent quatre-vingt-neuf pieds trois pouces et sept lignes sur le côté du bas.

Acquis par le feu Manuel R. Fernandez Jr, par achat de J. J. Lihano, conformément à un acte passé par devant P. C. Cuvillier, anciennement notaire en cette ville, le 12 avril 1871.

Saisi dans l'affaire ci-dessus.

Conditions—Comptant sur les lieux.

THOMAS DUFFY,
Shérif civil de la paroisse d'Orléans.
13 avril—13,20,27—5 12 16 mai

Eugène Rolly et Cie, Horatio Lange, curateur, vs Caroline, [illegible] Zacharie et als, No 5143.

Succession de J. W. Zacharie—Division E—No [illegible].

COUR CIVILE DE DISTRICT. ... d'Orléans—En vertu d'un alias writ de fieri facias dans l'affaire premièrement ci-dessus intitulée, et aussi en vertu d'un ordre de vente en date du 18 mars 1882 dans l'affaire secondement ci-dessus mentionnée, les deux à moi adressés par l'Honorable Cour Civile de District pour la Paroisse d'Orléans, je procéderai à la vente à l'encan, à la Bourse d'Encan St-Charles, dans la rotonde de l'Hôtel St-Charles dans le Premier District de cette ville SAMEDI, le 20 mai 1882, à midi, de la propriété ci-après décrite, à savoir:

Un certain terrain ensemble avec toutes les bâtisses et améliorations qui s'y trouvent, droits, voies, privilèges, avantages et dépendances qui y appartiennent, situé dans le Premier District de cette ville, dans l'îlet compris entre les rues Commune, St-Charles, Canal et Camp. Le dit terrain mesure vingt-deux pieds 3 pouces de face à la rue Commune sur une profondeur de quatre-vingt-sept pieds six pouces vers la rue St-Charles, quatre-vingt-cinq pieds six pouces sur le côté opposé et vingt-cinq pieds neuf pouces de largeur sur la ligne de fond. Etant le même désigné par le No 5 sur un plan annexé à un acte pardevant F. Grima, notaire en cette ville, en date du 4 mai 1836, borné au côté par le fond des lots 1, 2, 3 et 4, sur l'autre côté par le No 6 et dans le fond par le lot No 7.

Le dite propriété appartenant au dit J. W. Zacharie comme faisant partie des six terrains acquis par lui par vente du shérif de la Cour de District du Premier District de la Louisiane, Sydney Lewis en vertu d'un ordre de saisie et vente à lui adressé par l'Honorable Première Cour de District de la Louisiane rendu dans l'affaire: Union Bank of Louisiana vs Mary Mass Pritchard No 23,500 du docket de la dite cour; pour plus ample information voir l'acte de vente délivré par le shérif au dit J. W. Zacharie en date du 20 janvier 1845, enregistré au bureau des conveyances de la Paroisse, Livre 37, folio 23, dont le dit ensemble avec les détails nécessaires paraîtront plus pleinement en se référant à un acte d'hypothèque passé pardevant Amédée Ducatel, notaire, en la ville de la Nouvelle-Orléans, le 11e jour d'avril 1866.

Saisi dans l'affaire ci-dessus No 5143.

Conditions—comptant sur les lieux.

THOMAS DUFFY,
Shérif Civil de la paroisse d'Orléans.
19 avril—19,26,—mai 3,10,17,20

John Henderson Jr vs Madame Elizabeth Bohan et autres, la veuve et les Héritiers de Richard Bohan.

COUR CIVILE DE DISTRICT pour la paroisse d'Orléans.—No 5615.—En vertu d'un writ de saisie et vente à moi adressé par l'Honorable Cour Civile de District pour la paroisse d'Orléans, dans l'affaire ci-dessus, je procéderai à la vente, à l'encan, à la Bourse d'Encan St-Charles, dans la Rotonde de l'Hôtel St-Charles, dans le Premier District de cette ville, MARDI, 30 mai 1882, à midi, de la propriété ci-après décrite, à savoir:

Un certain terrain situé dans le Quatrième District de cette ville, désigné par le numéro dix, dans l'îlet borné par les rues Joséphine, St-Andre, Chippewa et Annunciation (anciennement rue Jersey) sur un plan dressé par J. N. B. De Pouilly, en date de juin 1857 et déposé en l'étude de J. F. Coffey, notaire, comme plan A; le dit terrain mesure trente-et-un pieds cinq pouces et [illegible] lignes de face à la rue Chippewa sur une profondeur ... pieds ... pouces et cinq lignes de largeur dans le fond ... terrain numéro neuf, au pied américain ...

Ensemble avec les bâtisses et améliorations, ... droits, voies, privilèges et avantages qui y appartiennent ou qui en dépendent en quelque sorte.

Etant la même propriété acquise par feu Richard Bohan par achat de John Keiser et autres conformément à un acte passé par devant J. F. Coffey, notaire le 27 juillet 1867.

Saisi dans l'affaire ci-dessus.

Conditions—comptant sur les lieux.

THOMAS DUFFY,
Shérif civil de la paroisse d'Orléans.
28 avril—28—mai 5,12,19,26 30

Sc. St. Bernard vs. Marie Sophie.

COUR CIVILE DE DISTRICT pour la paroisse d'Orléans, No 4738—En vertu d'un writ de fieri facias à moi adressé par l'Honorable Cour Civile de District pour la paroisse d'Orléans, dans l'affaire ci-dessus, je procéderai à la vente à l'encan, à la Bourse d'Encan St-Charles, dans la rotonde de l'Hôtel St-Charles, dans le Premier District de cette ville, MARDI, le 9 mai 1882, à midi, de la propriété ci-après décrite, à savoir:

Un certain terrain, avec toutes les bâtisses et améliorations qui s'y trouvent, situé dans le Troisième District de cette ville, dans l'îlet numéro huit borné par les rues Royale, Dauphine et Bienville (ou Mazant) et l'Avenue Jourdan, et désigné par le numéro vingt-trois sur un plan ... mesurant trente pieds de face à la rue Royale, sur une profondeur de vingt-quatre pieds dix pouces et trois lignes, entre lignes parallèles.

Etant la même propriété acquise par Marie Sophie (ou Sophie Pascal) par achat d'Alfred Bringier, le 13 octobre 1871.

Voir ... pardevant ... de transfert, livre 102, fol 329.

Saisi dans l'affaire ci-dessus.

Conditions—Comptant sur les lieux.

THOMAS DUFFY,
Shérif Civil de la Paroisse d'Orléans.
5avril—5,15,26,29—6,9 mai

VENTE DE CONSTABLE

Dame Vve Antoine Delespard vs Dominic [illegible] O'Neil.

DEUXIEME COUR DE CITE DE LA NOUVELLE-Orléans, No 1833.—En vertu d'un writ de fieri facias à moi adressé par l'Honorable Deuxième Cour de Cité de la Nouvelle-Orléans, je procéderai à la vente à l'encan, à mon bureau No 101 rue St Louis, dans le Deuxième District de cette ville, LUNDI, le 8 mai 1882, à 11 heures du matin—

Un lot de meubles de ménage, décrits dans l'acte d'inventaire enregistré à mon bureau.

Saisi dans l'affaire ci-dessus.

Conditions: comptant sur les lieux.

N. V. VINET,
Constable.
27 avril—27 mai 4,8

Edward Harper vs. S. Wyce.

PREMIERE COUR DE CITE de la Nouvelle-Orléans. No 2155.—En vertu d'un writ de fieri facias, à moi adressé par l'Hon. R. K. Skinner, Juge de la Première Cour de Cité de la Nouvelle-Orléans, je procéderai à la vente à l'encan à la Bourse d'Encan St-Charles, dans la rotonde de l'Hôtel St-Charles, dans le Premier District de cette ville, SAMEDI, le 20 mai 1882, à midi, de la propriété ci-dessus décrite, à savoir:

Un certain terrain avec toutes les améliorations qui s'y trouvent, situé dans le Septième District de cette ville, anciennement la ville de Carrollton, et désigné par le numéro 18, dans l'îlet No 319, borné par les rues Ann, Adams, Hilary et De Armas, le dit lot mesure 30 pieds 2 pouces et 2 lignes de face à la rue Ann, sur une profondeur de 166 pieds 7 pouces entre lignes parallèles, le dit terrain forme l'encoignure des rues Ann et Adams.

Saisi dans l'affaire ci-dessus.

Conditions—Comptant sur les lieux.

ROGER MURPHY,
Constable.
18avril—19,26—3,10,17,20mai.

John H. Hanlon, mgt. de Henry Weber vs. Paul Cheval.

DEUXIEME COUR DE CITE de la Nouvelle-Orléans, No 1897.—En vertu d'un writ de fieri facias, à moi adressé par l'Honorable Deuxième Cour de Cité de la Nouvelle-Orléans, je procéderai à la vente à l'encan à mon bureau No 99 du Passage de la Bourse, dans le Deuxième District de cette ville, SAMEDI, le 6 mai 1882, à midi.

Un lot de meubles, etc., ces formément à un inventaire déposé à mon bureau.

Saisi dans l'affaire ci-dessus.

Conditions—Comptant sur les lieux.

N. V. VINET,
Constable.
25avril—25—1,6mai.

REUNION DE CREANCIERS.

ETAT DE LA LOUISIANE.

Cour Civile de District pour la paroisse d'Orléans. Aux créanciers de Joseph Miedical et à toutes autres personnes intéressées.

Joseph Miedical vs. ses créanciers.

Vous êtes par le présent notifiés d'assister à une réunion des créanciers dans cette cause, au bureau de Théo. Buisson, Esq., notaire, le 8me jour de mai 1882, à 11 heures du matin.

Par ordre des Honorables A. L. Tissot, W. T. Houston, F. A. Monroe, N. H. Righter, Henry L. Lazarus, juges de la dite Cour.

Nlle-Orléans, ce 26me jour d'avril 1882.

E. A. LUMINAIS,
Député Greffier.
27 avril—27—3 8 mai

Avis aux créanciers.

Mme A. S. Hacheel vs ses créanciers.

COUR CIVILE DE DISTRICT pour la paroisse d'Orléans, No 5492.—Division A.—Avis est par le présent donné aux créanciers de cette faillite et à toutes autres personnes intéressées d'avoir à déduire, dans les dix jours qui suivront la présente publication, les raisons (s'il en est) pour lesquelles le compte présenté par ... syndic, ... ne serait pas approuvé et homologué et les fonds distribués conformément au dit compte.

Par ordre de la cour.

JAMES T. CLARK, Greffier.
22 avril—22,2,7 mai

Succession de John Hart.

COUR CIVILE DE DISTRICT pour la paroisse d'Orléans, No 4386.—Division E. Avis est par le présent donné aux créanciers de cette succession et à toutes autres personnes intéressées d'avoir à déduire, dans les dix jours qui suivront la présente publication, les raisons (s'il en est) pour lesquelles le compte présenté par Mary Hart, administratrice ... défunt, ne serait pas approuvé et homologué et les fonds distribués conformément au dit compte.

Par ordre de la cour.

JAMES T. CLARK, Greffier.
22 avril—22,27,2 mai

Succession de Joseph Haas.

COUR CIVILE DE DISTRICT pour la paroisse d'Orléans, No 4643 Division—Avis est par le présent donné aux créanciers de cette succession et à toutes autres personnes intéressées, d'avoir à déduire dans les dix jours qui suivront la présente notification, les raisons (s'il en est) pour lesquelles le compte présenté par Mme Veuve Emelie Haas, admini trat ice de cette succession, ne serait pas approuvé et homologué et les fonds distribués conformément au dit compte.

Par ordre de la Cour.

JAMES T. CLARK, Greffier.
26 avril—26 30 4 mai

VENTES A L'ENCAN.

PAR GIRRADEY & MACON.

ANNONCE JUDICIAIRE.

Vente judiciaire de propriétés améliorées dans le Premier et le Quatrième Districts de cette ville. Près de la rue Deuxième, coin des rues Deuxième et St. Denis, sur la rue Claiborne.

Succession de Mary Short, No 4169, Cour Civile de District pour la paroisse d'Orléans.

PAR GIRRADEY & MACON, C. E. GIRARDEY, Encanteur—Bureaux No 31 rue du Camp.—SAMEDI, le 3 juin 1882, à midi, à la Bourse d'encan St-Charles, il sera vendu à l'encan, en vertu d'un ordre de l'Honorable W. T. Houston, juge de la Cour Civile de District pour la paroisse d'Orléans, Division B, en date du 28 avril 1882, pour le compte de la susdite succession, les propriétés de ville ci-après décrites, à savoir:

1° Un certain terrain situé dans le Premier District de cette ville et dans l'îlet borné par les rues Martin, Clio, Erato et Claiborne, mesurant 34 pieds, plus ou moins, de face à la rue Claiborne sur une profondeur de 122 pieds 8 pouces et 7 lignes, plus ou moins, entre lignes parallèles. Ensemble avec toutes les droits, voies, privilèges qui y appartiennent, bâtisses et améliorations.

2° Un certain terrain situé dans le Quatrième District de cette ville, dans l'îlet borné par les rues Première, Deuxième, St Denis et Dryades, désigné par le No 8 sur un plan de Mulhausen, en date du 10 septembre 1844 et déposé à l'étude de L. Hermann, anciennement notaire en cette ville. Le dit terrain mesure 30 pieds de face à la rue St Denis sur une profondeur de 125 pieds. Ensemble avec toutes les bâtisses et améliorations qui s'y trouvent, droits, voies et privilèges qui y appartiennent.

3° Un certain morceau de terre situé dans le même District de cette ville, dans l'îlet borné par les rues Seconde, Troisième, Dryades et St-Denis, mesurant 37 pieds 5 pouces de face à la rue Seconde, sur une profondeur entre lignes parallèles de 110 pieds, et étant composé du et No 3; ensemble avec les bâtisses et améliorations qui s'y trouvent, droits, voies et privilèges qui y appartiennent ou qui en dépendent en quelque sorte.

4° Un autre terrain situé dans le dème District de cette ville, dans l'îlet borné par les rues Dryades, St-Denis Seconde et Troisième, et formant le coin des rues Seconde et St-Denis. Le terrain mesure 26 pieds de face à la rue Seconde, sur 112 pieds de profondeur et 30 pieds de façade à la rue St-Denis, d'après un plan de C. A. Hedin, voyer, en date du 26 mai 1853, et déposé en l'étude de W. H. Peters, anciennement notaire en cette ville.

Ensemble avec les bâtisses et améliorations qui s'y trouvent droits, voies, privilèges qui y appartiennent ou qui en dépendent en quelque sorte.

Conditions—Comptant sur les lieux, les acquéreurs assumeront en entrée de leur enchères, les taxes dues et exigibles en 1882, en sus du prix d'adjudication.

Actes de vente pardevant W. J. Castell, notaire, aux frais des acquéreurs.

29 avril, 28—mai 6, 13, 20, 27—juin 3.

ANNONCE JUDICIAIRE.

Propriétés améliorées et terrains vacants au coin des rues Franklin et Poydras.

Succession de Lena Seip—No 4967—Cour Civile de District pour la paroisse d'Orléans.

PAR GIRRADEY & MACON, encanteurs—C. E. Girardey encanteur, Bureau: 31 rue du Camp. SAMEDI, 6 mai 1882, à midi, à la Bourse d'Encan St-Charles, dans la rotonde St-Charles, en cette ville, il sera vendu à l'enchère publique, en vertu d'un décret de l'Hon. F. A. Monroe, juge de la Cour Civile de District pour la paroisse d'Orléans, Division C, en date du 1er avril 1882, et rendu dans la susdite succession, la propriété ci-après décrite:

1° Un certain terrain avec les bâtisses et améliorations qui s'y trouvent, désigné par la lettre A sur un arpentage dressé par L. H. Pilié, voyer, en date du 15 février 1878, et situé dans le premier district de cette ville, dans l'îlet borné par les rues Bassin, Franklin, Poydras et Lafayette, mesurant 24 pieds 6 pouces de face à la rue Franklin sur 42 pieds 7 pouces et 2 lignes de profondeur, entre lignes parallèles; les améliorations comprennent une maison en bois à un étage.

2° Un certain lot de terre situé dans le même district et îlet que la propriété ci-dessus décrite. Le dit lot est désigné par la lettre B sur le même plan du voyer et mesure 37 pieds 10 pouces et 2 lignes de face à la rue Franklin, 42 pieds 8 pouces et 7 lignes de face à la rue Poydras et 53 pieds 2 pouces et 3 lignes sur la ligne opposée à la rue Bassin, et 46 pieds 7 pouces 2 lignes de la ligne de fond.

Conditions: Comptant; l'acquéreur assumant le paiement des taxes dues et exigibles en 1882, en sus du prix de vente et devra faire un dépôt de 10 pour cent comptant au moment de l'adjudication.

L'acte de vente pardevant Jas Fahey, notaire, aux frais de l'acquéreur.

8avril—8 15 22 29 mai 6

PAR J. V. GOURDAIN.

ANNONCE JUDICIAIRE.

Succession de Anne Monaghan.

Cour Civile de District, paroisse d'Orléans—Division D—No 5663.

PAR J. V. GOURDAIN, encanteur, bureau No 56 rue Royale—SAMEDI, 13 mai 1882, à midi, il sera vendu à l'encan, à la Bourse d'Encan St-Charles, rue St. Charles, entre Commune et Gravier, en cette ville, en vertu d'un ordre de l'Hon. N. H. Righter, Juge de la Cour Civile de District pour la paroisse d'Orléans, Division D, en date du 5 avril 1882 la propriété ci-après décrite, appartenant à la dite succession, savoir:

Deux certains terrains avec toutes les bâtisses et améliorations qui s'y trouvent, situés dans le faubourg Greene, 4me district de cette ville, désignés par les Nos 13 et 14 du carré No 13, borné par les rues Lapeyrouse, Laharpe, Tonti et Rocheblave, selon un plan fait par Louis Bringier, voyer général, en date du 22 février 1837, et déposé en l'étude de A. Mazureau, notaire. Les dits terrains se touchent et mesurent chacun 30 pieds 4 pouces et 2 lignes de face à la rue Lapeyrouse, sur 125 pieds de profondeur; le terrain 13 formant l'angle des rues Tonti et Lapeyrouse.

Conditions: comptant.

L'acquéreur assumera le paiement de toutes les taxes dues et exigibles en 1882, en sus du prix d'adjudication, et fera un dépôt de 10 pour cent comptant sur les lieux, au moment de la vente.

Acte de vente pardevant A. J. Lewis, notaire, aux frais de l'acquéreur.

11avril—15 22 29 mai 6 13

PAR JAS. P. GUINAULT.

BOULANGERIE KESLER,

Formant l'encoignure des rues Français et Amour.

Trois terrains de valeur à l'encoignure des rues Urquhart et Français.

Succession de Antoine Frédéric Kesler.

Cour Civile de District pour la paroisse d'Orléans.

Division A.—No 5601.

PAR JAS. P. GUINAULT, Encanteur—Bureau Bienville et Passage de la Bourse—SAMEDI, 6 mai 1882, il sera vendu à midi précis, à la Bourse d'Encan de l'Hôtel St-Charles, rue St-Charles, en vertu d'un ordre de l'Hon. Cour Civile de District pour la paroisse d'Orléans, en date du 30 mars 1882, les propriétés suivantes, savoir:

1° Un lot de terre situé dans le Troisième District de cette ville, dans le faubourg Marigny, dans l'îlet compris par les rues Amour, Craps, François et Union, mesurant 30 pieds de face à la rue Amour, sur 56 pieds de profondeur et 24 pieds 6 pouces de face ... la rue des Français; ensemble une maison ... en brique, ... boulangerie, écurie, magasins et hangars. Le tout couvert en ardoises; citerne, water-works, latrines, etc. Le gaz est introduit dans la maison principale et dans la boulangerie.

2° Un lot de terre vacant situé dans le même District et même Faubourg, formant l'encoignure des rues des Français et Urquhart, faisant partie du lot No 156 de l'îlet No 21, sur un plan du dit faubourg, lequel lot de terre mesure 60 pieds 10 pouces 2 lignes de face à la rue des Français, sur 109 pieds 1 pouce 5 lignes de profondeur et face à la rue Urquhart; ensemble les améliorations qui en dépendent.

3° Un lot de terre situé dans le même District et même îlet faisant partie des lots Nos 155 et 156 du plan ci-dessus mentionné, lequel lot de terre mesure 25 pieds de face à la rue des Français, sur 1+2 pieds 1 pouce 5 lignes de profondeur, borné à droite par la propriété appartenant maintenant, ou ci-devant à André Ibos et à gauche par celle appartenant maintenant ou ci-devant à Joseph Peres; ensemble les améliorations qui en dépendent.

4° Un autre lot de terre situé dans le même District et même îlet faisant partie du lot désigné par le No 155 de l'îlet No 21 sur un plan du dit faubourg Marigny, lequel lot de terre mesure 30 pieds de face 5 à la rue de F anguis, sur 127 pieds 10 pouces 5 lignes de profondeur, borné à droite par une portion du dit lot No 155 et à gauche par l'autre portion du No 155; ensemble les bâtisses et améliorations qui y sont construites, consistant en une maison haute en bois, ayant quatre chambres, citerne, lieux d'aisance, etc.

Le tout d'après les plans qui seront exposés à la Bourse.

Conditions, moitié comptant et la balance à un crédit d'un an en billets garantis par hypothèque, portant 8 pour cent d'intérêt par an, de date jusqu'au parfait paiement avec toutes les clauses pénales d'usage, comprenant police d'assurance, honoraires d'avocats en cas de procès, etc; etc.

Actes de vente pardevant Oscar Drouet, notaire, aux frais des acquéreurs.

Un dépôt de 10 o0 sur le montant des adjudications sera exigé des acheteurs aussitôt l'adjudication.

1er Avril...1,8,15,22,29, mai 1er

PAR HOEY & O'CONNOR.

ANNONCE JUDICIAIRE.

Résidence-Cottage de choix dans le Sixième District.

Et une Propriété dans la Paroisse St-Bernard.

Vente à l'encan à crédit.

Succession de Mme Anice E. Wigginton, Société décédée de William W. Wigginton.

No 5190—Cour Civile de District pour la paroisse d'Orléans.

PAR HOEY & O'CONNOR—Nicholas J. Hoey, encanteur, Bureaux No 17 rue Carondelet—SAMEDI, 13 mai 1882, à midi, à la Bourse d'Encan St-Charles, en vertu d'un ordre de l'Honorable Cour Civile de District pour la paroisse d'Orléans, en date du 20 mars 1882, il sera vendu à l'encan les propriétés suivantes de valeur, à savoir:

1° Cette agréable résidence-cottage dans le Sixième District de cette ville, dans l'îlet borné par les rues Magazine, Camp, Peniston et Gen'l Taylor, composée des deux lots Nos 8 et 9, qui se touchent et mesurent chacun 31 pieds 5 pouces et 4 lignes de face à la rue Gen'l Taylor, sur 112 pieds 11 pouces et 4 lignes de profondeur, entre lignes parallèles.

2° Deux morceaux de terre, ensemble avec les bâtisses et améliorations qui s'y trouvent, dans la paroisse St-Bernard, décrits comme suit:

180 arpents de terre étant le quart sud-ouest de la section 30 dans le Township 14 de la "range" ... sur le Bayou La Loutre; et

80 arpents de terre étant la moitié occidentale du quart Nord-Est de la section No 31 dans le Township No 14 Sud, de la range No 16 Est.

Conditions—Un tiers comptant et la balance à un crédit d'un an en billets des acquéreurs à un et deux ans de crédit avec 8 0/0 d'intérêt par an sur les paiements différés, du jour de la vente jusqu'à parfait paiement, à pour cent honoraires d'avocat sur le montant en litige en cas de non paiement d'une partie de la dite portion à crédit garantie par hypothèque et privilège de vendeur sur les dites propriétés, assurances, etc, et la responsabilité de toutes les taxes dues et exigibles pendant 1882.

Actes de vente aux frais des acquéreurs par devant Andrew Hero, Jr., notaire.

1 avril—13,22,29—6 13mai.

VENTES A L'ENCAN

PAR JAS. P. GUINAULT.

Jolie propriété à l'encoignure des rues Belle Castle et Tchoupitoulas, avec plusieurs petites maisonnettes dans le Sixième district.

Une grande bâtisse en briques à étages, formant l'encoignure des rues Camp et Berlin, faisant face au marché de Jefferson City—dans le Sixième District.

Une maison haute formant l'encoignure des rues Lafayette et Bassin, avec une autre bâtisse à étage faisant face à la rue du Bassin Nos 174 et 176—dans le Premier District de cette ville.

Succession de Jean Michel.

Cour Civile de District pour la paroisse d'Orléans No —

PAR JAS. P. GUINAULT, Encanteur—Bureau Bienville et Passage de la Bourse—SAMEDI, 20 mai 1882, il sera vendu à midi à la Bourse d'encan St Charles rue St Charles. En vertu d'un ordre de l'Honorable Cour Civile de district pour la paroisse d'Orléans, en date du 11 avril 1882. Les propriétés suivantes savoir:

1° Un certain lot de terre avec toutes les bâtisses et améliorations qui en dépendent, dans le premier district de cette ville, dans l'îlet compris entre les rues Lafayette, Bassin, Poydras et Franklin, lequel lot de terre forme l'encoignure des rues Lafayette et Bassin désigné par la lettre A mesurant 28 pieds 5 pouces de face à la rue Lafayette sur une profondeur et face à la rue du Bassin de 50 pieds entre lignes parallèles. Les améliorations consistent en une maison en bois à étage avec façade en briques, couverte en ardoises et divisée en deux corps de logis, citerne, hangar, lieux d'aisance, etc. Le tout loué $36 par mois.

2° Un autre lot de terre avec toutes les bâtisses et améliorations qui se trouvent dessus, dans le même district et îlet attenant au lot ci-dessus décrit désigné par la lettre B et mesurant 50 pieds de face à la rue du Bassin sur une profondeur entre lignes parallèles de 28 pieds 5 pouces.

Les améliorations consistent en une maison haute en bois, façade en briques, ayant huit chambres, deux cuisines, citerne, lieux d'aisance, &c. Le tout divisé en deux corps de logis et loué $36 par mois.

3° Un certain lot de terre avec toutes les bâtisses et améliorations, dans le Sixième District de cette ville, dans le carré d'îlet compris entre les rues Camp, Magazine, Berlin et Milan, désigné par le No 1 et mesurant 90 pieds 2 pouces de face à la rue Berlin, sur une profondeur de ... face à la rue du Camp de 83 pieds 9 pouces entre lignes parallèles. Lequel lot de terre forme l'encoignure des rues Berlin et Camp. Les améliorations se composent d'une maison en briques à étage, divisée en logements dans le bas et ..., à chambres, ... avec les cuisines, citerne, lieux d'aisance, etc.

4° Un autre lot de terre situé dans le même District et îlet attenant dans le fond au lot ci-dessus décrit désigné par le No 2, mesurant 36 pieds 2 pouces de face à la rue du Camp sur une profondeur de 90 pieds 2 pouces. Ensemble avec toutes les bâtisses et améliorations qui en dépendent.

5° Un certain lot de terre situé dans le Sixième District de cette ville dans l'îlet compris entre les rues Tchoupitoulas, Belle Castle, Jersey et Dufossat formant encoignure des rues Tchoupitoulas et Belle Castle, désigné par la lettre A, et mesurant 36 pieds 9 pouces de face à la rue Tchoupitoulas, sur une profondeur et face à la rue Belle Castle de 116 pieds 9 pouces et 1 ligne et de 114 pieds 7 pouces 2 lignes sur la ligne opposée et une largeur dans le fond de 36 pieds 9 pouces.

Ensemble une jolie résidence à étage en bois, couverte en ardoises, ayant une grande pièce au rez-de-chaussée, à l'usage d'un magasin, corridor d'entrée, quatre chambres à coucher au premier avec un grand balcon ou verandah faisant face aux deux rues, cuisine de deux chambres, avec cabinet et galerie, citerne, lieux d'aisance, etc., etc.

6° Un autre lot de terre situé dans le même District et îlet, désigné par la lettre B, mesurant 30 pieds 6 pouces de face à la rue Tchoupitoulas sur 30 pieds 5 pouces de largeur dans le fond, 114 pieds 7 pouces 2 lignes de profondeur sur la ligne de division du lot A et 112 pieds 10 pouces 6 lignes de profondeur sur la ligne opposée—Ensemble avec toutes les bâtisses et améliorations qui en dépendent.

7° Un autre lot de terre, situé dans le même district et îlet, désigné par la lettre C, mesurant 21 pieds de face à la rue Tchoupitoulas, 20 pieds 11 pouces de largeur dans le fond, sur une profondeur de 112 pieds 10 pouces 6 lignes sur la ligne de division du lot B, et de 11 pieds 6 pouces et 5 lignes de profondeur sur la ligne opposée, ensemble une maison basse en bois à deux chambres et galerie, cuisine attenant à la maison, citerne, lieux d'aisance, etc., etc.

Le tout conformément aux plans faits par Edgar Pilié, architecte, le 14 avril 1882, et déposés à mon bureau pour référence.

Conditions—Comptant.

Actes de vente pardevant E. A. Peyroux, notaire, aux frais des acquéreurs.

Un dépôt de 10 pour cent sera requis des acquéreurs sur le montant de leurs adjudications.

11avril—15 22 29—6 13 20mai.

Portion de prix encoignure des rues Gasquet et Liberté.

Succession de Auguste H. Verret. No 2823.

Etat de la Louisiane, paroisse Ste-Marie.

PAR JAS P. GUINAULT, encanteur—Bureau Bienville et Passage de la Bourse—SAMEDI, 13 mai 1882, il sera vendu, à midi, à la Bourse d'Encan St Charles, rue St-Charles, en vertu d'un décret rendu par l'honorable F. S. Goode, juge de la Dix Neuvième Cour Judiciaire pour la paroisse de Ste-Marie, en date du 28 mars 1882.

La propriété suivante, savoir—

Un certain lot de terre avec toutes les bâtisses et améliorations qui en dépendent, dans le Premier District de cette ville, dans l'îlet compris ... désigné par le No 6, de l'îlet No 11, renfermé par les rues Liberté, Canal, Gasquet et Franklin, d'après un plan fait par Jos Pilié, voyer, le 30 août 1832; lequel lot de terre forme l'encoignure des rues Gasquet et Liberté et mesure 28 pieds 3 pouces ... de face à la rue Gasquet sur 68 pieds ... pouces ... de profondeur et faisant face à la rue Liberté. Le tout sera vendu.

Ensemble avec toutes les bâtisses et améliorations qui en dépendent, consistant en une maison en briques occupée comme café et épicerie et contenant une chambre, cuisine haute de quatre chambres, hangar, cour pavée, citerne, lieux d'aisance, &c, &c.

Aussi—Deux actions de la compagnie d'assurance de la Nouvelle-Orléans de $50 chaque suivant un plein d'après le certificat No —

Conditions—Comptant.

Acte de vente pardevant Amédée Hero, notaire, aux frais des acquéreurs.

L'acquéreur devra payer sur les lieux comptant 10 pour cent sur le montant de son adjudication.

11 avril—11,15,22,29—6,13 mai

Maison double rue Jackson, Nos 478 & 480.

Deux lots de terre avec bâtisses, No 324 rue Première, avec un magnifique chêne vert faisant face à la propriété.

— Deux lots de terre avec maison rue Aubry.

Succession de Montgomery Louis Le Blanc

Cour Civile de District pour la paroisse d'Orléans No —

PAR JAS. P. GUINAULT, encanteur—Bureau Bienville et Passage de la Bourse—SAMEDI, 27 mai 1882, il sera vendu, à midi, à la Bourse d'Encan St-Charles, rue St-Charles, en vertu d'un ordre de l'Honorable Cour Civile de District pour la paroisse d'Orléans, en date du 20 avril 1882, les propriétés suivantes, savoir:

QUATRIEME DISTRICT.

1° Un lot de terre situé dans le Quatrième District, désigné par le No 5 de l'îlet No 53, mesurant 30 pieds 1 pouce 3 lignes de face à la rue Jackson, sur 128 pieds de profondeur, entre lignes égales et parallèles et se trouvant borné par les rues Jackson, Philip, Locust et Prytania. Ensemble une maison double en bois, retirée de la rue Nos 478 et 480, ayant galerie sur la façade, quatre chambres, cuisine double, citerne, lieux d'aisance, etc., etc.

2° Deux lots de terre situés au faubourg Livaudais, Quatrième District de cette ville, désignés par les Nos 4 et 5 de l'îlet No 129, renfermé par les rues Première, Seconde, Dryades et St-Denis. Le lot No 4 mesure 29 pieds de face à la rue Première sur 100 pieds de profondeur. Le lot No 5 mesure 30 pieds de face à la rue Première sur une profondeur de 124 pieds sur la ligne de côté vers la rue St. Denis de là courant à angle droit 20 pieds vers et perpendiculaire à la rue Dryades et parallèle à la rue Première, de là courant à angle droits 25 pieds vers et perpendiculaire à la rue Première et parallèle à la rue Dryades, de là courant 19 pieds vers et perpendiculaire à la rue Dryades et parallèle à la rue Première et de là courant à angles droits jusqu'à la rue Première et mesurant 100 pieds de profondeur sur la ligne de division du lot No 4. Ensemble une maison en bois retirée de la rue No 324, ayant galerie sur la façade, cinq chambres, deux cabinets, cuisine double, deux citernes, lieux d'aisance.

TROISIEME DISTRICT.

3° Deux lots de terre situés dans le Troisième District de cette ville, désignés par les Nos 29 et 30, de l'îlet No 26, renfermé par les rues Aubry, Dorgenois, Rocheblave et St-Bernard, mesurant chacun 26 pieds de face à la rue Aubry sur 98 pieds 11 pouces 5 lignes de profondeur sur la ligne du fond, sur les profondeurs suivantes, savoir:

Le lot No 29—121 pieds 5 pouces 5 lignes sur la ligne qui le divise du lot No 28, vers la rue Rocheblave, 128 pieds 7 pouces 2 lignes sur la ligne qui la divise, vers la rue Dorgenois, du lot No 30. Le lot No 30 a 135 pieds 5 pouces sur la ligne qui le divise du lot No 31. Ensemble une bâtisse en bois de trois chambres, deux cabinets, cuisine, citerne, lieux d'aisance, &c, &c. Le tout conformément aux plans qui seront exposés à la Bourse.

Termes et conditions—Pour la propriété premièrement décrite, comptant. Pour les propriétés secondement et troisièmement décrites, moitié comptant, et la balance à 1 et 2 ans de crédit en billets portant hypothèque, et 8 pour cent d'intérêt par an de date jusqu'à parfait paiement.

Les actes de vente contiendront les clauses pénales d'usage et de non aliénation, cinq pour cent honoraires d'avocat, dans le cas de poursuites, renonciation d'estimation; les acquéreurs assumeront les taxes dues en 1882, en sus du prix de vente.

Actes de vente pardevant F. D. Seghers, notaire, aux frais des acquéreurs.

22 avril—22 29 mai 6 13 20 27

Vente pour cause de liquidation.

Dans l'affaire de la compagnie des Bouchers des peaux et de suif de la Nlle-Orléans.

Cour Civile de District pour la paroisse d'Orléans, division D.—No 5722.

PAR JAS P. GUINAULT, encanteur—Bureau Bienville et Passage de la Bourse—LUNDI, 15 mai 1882, il sera vendu à midi, sur les lieux aux Abattoirs à l'encoignure des rues Mobile et Delaronde, en vertu d'un ordre de l'Honorable Cour Civile de District pour la paroisse d'Orléans, en date du 12 avril 1882—

La propriété suivante: quatre lots de terre, avec toutes les bâtisses et améliorations qui y sont construites, situés dans la paroisse St-Bernard, dans l'îlet renfermé par les rues Delaronde, Chartres, Mobile et Esteban. Lesquels lots de terre sont contigus et sont désignés par les Nos 1, 2, 3 et 4, mesurant chacun 32 pieds 8 pouces et 2 lignes de face sur la rue Esteban, même façade sur la rue Mobile, chacun sur une profondeur de 148 pieds 9 pouces entre lignes parallèles. Le lot No 1 formant encoignure aux rues Esteban, Delaronde et Mobile. Les bâtisses et améliorations consistent en une grande bâtisse en bois à l'usage de la compagnie pour la préparation des peaux et du suif. Ecuries, hangars, etc., diverses chaudières, deux pétrins et pressoir à suif.

Conditions—Comptant.

Acte de vente pardevant Martin Voorhies, notaire, aux frais de l'acquéreur.

Possession de la susdite propriété ne sera donnée à l'acquéreur que quinze jours après le jour de la vente. Les taxes d'Etat et de ville pour l'année 1882 seront à la charge de l'acquéreur en sus du prix de vente.

Aussi—Le même jour et en vertu du même ordre, au même endroit: 1 cheval, 1 mule, 1 wagon à 4 roues, 2 charrettes pour bouchers, 1 dray et un lot de meubles de bureau, d'après inventaire à mon bureau.

Conditions—Comptant sur les lieux.

14 avr—15 22 29 mai 6 13 14

VENTES A L'ENCAN.

PAR SPEAR & ESCOFFIER.

Propriété améliorée formant l'angle des rues Sauvage et Fortin, et l'angle des rues Sauvage et Maurepas.

Succession de P. Chabert, épouse de G. A. Hyver.

Cour Civile de District pour la paroisse d'Orléans. No 5,388.

PAR SPEAR & ESCOFFIER—PLACIDE J SPEAR, Encanteur. Bureau 46 rue Royale—SAMEDI, le 6 mai, 1882, à midi, il sera vendu à la Bourse d'encan St-Charles, rue St-Charles, entre Commune et Gravier, en vertu d'un décret de l'Honorable H. L. Lazarus, juge de la Cour Civile de District, pour la paroisse d'Orléans, en date du 27 mars 1882, dans la susdite succession, la propriété ci-après décrite, à savoir:

Un certain terrain avec toutes les bâtisses et améliorations qui s'y trouvent, situé dans le Troisième District de cette ville, désigné par le No 189 dans l'îlet borné par les rues Sauvage, Fortin, Maurepas et Encampment, sur un plan de C. A. de Armas, en date du 19 décembre 1859, déposé en l'étude de E. Bouny, notaire en cette ville; le dit terrain forme le coin des rues Sauvage et Fortin, et celui des rues Sauvage et Maurepas. Il mesure 63 pieds 11 pouces et 3 lignes de face sur chacune des rues Maurepas et Fortin, sur 159 pieds, 10 pouces et 5 lignes de profondeur entre lignes parallèles, et de face rue Sauvage.

Acheté par le dit G. A. Hyver, de Mmes Centhiot et Rousseau, par acte enregistré le 20 octobre 1871.

Conditions—Comptant.

Acte de vente pardevant Abel Dreyfous, notaire, aux frais de l'acquéreur.

1er avril...1,8,15,22,29...6mai.

Actions de New Orleans Mutual Insurance Company.

Succession de Jean Baptiste Souillard.—No 5535. Cour Civile de District pour la paroisse d'Orléans.

PAR SPEAR & ESCOFFIER.—PLACIDE J. SPEAR, encanteur, Bureau 46 rue Royale—SAMEDI, 6 mai 1882, à midi et demi, il sera vendu à l'encan, à la Bourse d'Encan St-Charles, rue St-Charles, entre Gravier et Commune, en vertu de et conformément à deux ordres de l'Hon. F. A. Monroe, juge de la Cour Civile de District pour la paroisse d'Orléans, datés respectivement des 20 et 24 avril 1882, dans l'affaire ci-dessus—

36 actions du fonds capital de la New Orleans Mutual Insurance Company.

Conditions—Comptant au moment de l'adjudication et avant le transfert.

25 avr—25 29 mai 3 6

Propriété améliorée du Quatrième District.

Nos 587 et 589 rue des Dryades, coin Philippe.

Succession de Jean Maamus, No 5478. Cour Civile de District pour la paroisse d'Orléans, Division C.

PAR SPEAR & ESCOFFIER, PLACIDE J. SPEAR, Encanteur, Bureaux, 46 rue Royale—SAMEDI, 20 mai 1882, à midi, il sera vendu à l'encan, à la Bourse d'Encan St-Charles, rue St-Charles, entre Gravier et Commune en vertu d'un arrêt de l'Honorable F. A. Monroe, juge de la Cour Civile de District pour la paroisse d'Orléans, Division C, en date du 3 avril 1882 pour le compte de la susdite succession, la propriété ci-après décrite, savoir—

Un certain terrain avec les bâtisses et améliorations qui s'y trouvent, situé dans le Quatrième District de cette ville, carré d'îlet borné par les rues Philippe, Dryades, Jackson et Baronne, désigné par la lettre A, sur un plan dressé par Edgar Pilié, architecte, en date du 11 avril 1882 et mesurant, au pied américain, 30 pieds 9 pouces 2 lignes de façade sur la rue Dryades, 61 pieds 1 pouce 6 lignes de façade rue Philippe, et 44 pieds 2 pouces 1 ligne de largeur sur la ligne de l'extrémité inférieure, le dit terrain formant le coin des rues Dryades et Philippe.

Les améliorations consistent en une bâtisse double en bois, ayant 3 chambres de chaque côté; aussi, une cuisine en bois à un étage ayant une chambre et une écurie de chaque côté, citernes, lieux d'aisance, etc. Le coin est occupé comme magasin. Les lieux portent les numéros municipaux 587 et 589 rue Dryades.

Conditions—Comptant au moment de l'adjudication.

L'acte de vente pardevant James Fahey, notaire, aux frais de l'acquéreur.

15 avril...15,22,29...6,13,20 mai

Propriété de valeur améliorée dans le Deuxième District.

Rue Bourgogne, entre Conti et Bienville.

Succession de Jos. F. Derbès et E. F. Lasalle, sa femme.

No. 5,055—Cour Civile de District pour la paroisse d'Orléans.

PAR SPEAR & ESCOFFIER, PLACIDE J. SPEAR, encanteur, Bureaux, 46 rue Royale—SAMEDI, le 6 mai 1882, à midi, il sera vendu à la Bourse d'encan St-Charles, rue St-Charles, entre Gravier et Commune, en vertu et conformément à un ordre de l'Hon. W. T. Houston, juge de la Cour Civile de District pour la paroisse d'Orléans, en date du 26 février 1882, pour le compte de la susdite succession, la propriété décrite, à savoir:

Un certain lot de terre, ensemble avec les bâtisses et améliorations qui s'y trouvent, situé dans le Deuxième District de cette ville, dans l'îlet borné par les rues Bourgogne, Bienville, Conti et Dauphine; le dit lot mesure (au pied américain) 32 pieds 4 pouces et 4 lignes de face à la rue Bourgogne, sur une profondeur de 115 pieds 7 pouces et 6 lignes sur la ligne qui le sépare de ... et 113 pieds 9 pouces et 3 lignes ... fond, conformément à un plan dressé par J. A. d'Hémécourt, député voyer, le 12 ... 1852.

Les améliorations comprennent une maison en briques couverte en ardoises, retirée de la rue. Le bien a été acquis ... M. Derbès par ... Jr. ... C. Gotschalk, notaire, le 11 mars 1879.

Termes et conditions—La moitié ou plus comptant, la balance à un an de crédit en billets de l'acheteur, portant hypothèque spéciale et privilège sur la propriété vendue, avec intérêt de 8 0/0 de la date de la vente jusqu'à parfait paiement, ... frais d'avocat ... cas de poursuites, ... du ... assurance ... les acquéreurs ... devant pour un montant égal au billet ... et toutes les autres clauses usuelles. Les taxes de l'année 1882 seront payées par l'acquéreur en sus du prix de l'adjudication, et ... de faire un dépôt de 10 0/0 sur le montant de leurs enchères au moment de la vente.

Acte de vente pardevant J. F. Meunier, notaire, aux frais de l'acquéreur.

8avril—8 12 19 26 mai 1 6

PAR B. ONORATO.

ANNONCE JUDICIAIRE.

Vente de syndic.

Plaqué et bijouterie, savons de toilette, chromos, coffres-forts, vitrines, billets à ordre, bail, etc., etc., etc.

Dans l'affaire d'Albert Brignone contre ses créanciers.

Cour Civile de District pour la paroisse d'Orléans, Division B, No 5495

PAR B. ONORATO, Encanteur—Bureau No. 65 rue Royale—LUNDI, 8 mai 1882, à 10 heures du matin, sur les lieux, No 127 1/2 rue Canal, il sera vendu, conformément à un ordre de l'Honorable W. T. Houston, juge de la dite Cour, en date du 24 avril 1882, les effets ci-après décrits, savoir:

Un assortiment général de plaqués et de bijouterie, savon de toilette, chromos, coutellerie, coffre-forts en fer, comptoirs, papiers, billets à ordre et billets de loyer, vitrines, etc., etc.

Tout le temps non expiré du bail du dit magasin.

Le tout conformément à l'inventaire enregistré.

Conditions—Comptant sur les lieux.

26 avril—26,1,8 mai

Vin de Quinquina Ferrugineux AU MALAGA
de GRIMAULT & Cie pharmaciens à Paris

Ce vin contient le quinquina qui est le plus puissant tonique de la matière médicale, et le phosphate de fer, le régénérateur des forces épuisées et du sang appauvri. On l'emploi avec succès contre les *Pâles couleurs*, *l'Anémie*, *l'Irrégularité de la menstruation*, le *Manque d'appétit* et les *Douleurs d'estomac* auxquelles les femmes sont souvent sujettes.

Paris, 8, rue Vivienne
ET DANS LES PRINCIPALES PHARMACIES

SANTAL MIDY

L'essence de santal citrin de Bombay, absolument pure, contenue dans des capsules, est beaucoup plus active que le *Copahu* et le *Cubèbe*. Elle supprime l'emploi des injections et arrête en trois jours l'écoulement le plus douloureux et le plus invétéré, sans fatiguer l'estomac, et sans communiquer d'odeur aux urines.

Dépôt: Phie L. MIDY, 113, r. du Fg-St-Honoré, Paris
ET DANS LES PRINCIPALES PHARMACIES

PHOSPHATE de FER de LERAS

Pharmacien, Docteur ès-sciences

Ce liquide, analogue à une *eau minérale ferrugineuse concentrée*, est le seul des ferrugineux qui, se rapprochant de la composition du globule sanguin, offre l'avantage inappréciable d'agir comme *réparateur et reconstituant* des os et du sang. Il ne *constipe jamais*, ne *fatigue pas l'estomac*, ne *noircit pas les dents*; il s'emploie toujours avec succès contre les *maux d'estomac*, les *pâles couleurs*, l'*appauvrissement du sang* et toutes ces indispositions auxquels sont sujets les dames, les jeunes filles et les enfants lorsqu'ils sont *pâles, anémiques, languissants et privés d'appétit*.

Paris, 8, rue Vivienne
et dans les principales pharmacies

CAPSULES au MATICO
de GRIMAULT & Cie, Pharmaciens
8, rue Vivienne, Paris

Résultat infaillible dans le traitement de la gonorrhée, sans jamais fatiguer l'estomac comme le font toutes les Capsules au copahu liquide.

Alimentation — VIN de Chapoteaut

A LA PEPTONE PEPSIQUE

Nutrition

Les aliments journaliers sont transformés par le suc gastrique de l'estomac en une substance assimilable nommée peptone qui passe directement dans la circulation pour former la chair, les muscles, les os. Mais lorsque l'estomac est malade, il n'a plus l'énergie nécessaire pour digérer les aliments. M. Chapoteaut, avec la viande de bœuf transformée en Peptone au moyen de la pepsine, obtient un produit exactement semblable à celui formé par l'estomac qui permet de nourrir les malades les plus gravement affectés, même quand l'estomac se refuse à toute digestion. Il convient: aux anémiques | aux malades de l'estomac; aux phtisiques | aux convalescents; aux personnes affaiblies par le travail, les affections nerveuses, les excès, etc.

Il facilite la croissance des enfants, leur augmentation de poids, et nourrit les vieillards.

CHAPOTEAUT, 8, r. Vivienne, Paris

INJECTION au MATICO
de GRIMAULT & Cie, Pharmaciens
8, RUE VIVIENNE, PARIS

Exclusivement préparée avec les feuilles du Matico du Pérou, cette injection s'est acquise en quelques années une réputation universelle. Elle guérit en peu de temps les *écoulements* les plus rebelles.

SIROP de RAIFORT IODÉ
de GRIMAULT et Cie, pharmaciens à Paris

[illegible] ... les résultats les plus remarquables dans les maladies des enfants pour remplacer l'huile de foie de morue et le sirop antiscorbutique.

Il est souverain contre l'engorgement et l'inflammation des glandes du cou, des gourmes et les diverses éruptions de la peau, de la tête et du visage. Il excite l'appétit, tonifie les tissus, combat la pâleur et la mollesse des chairs et rend aux enfants leur vigueur et gaîté naturelle. C'est un admirable médicament contre les croûtes de lait et un excellent dépuratif.

ASTHME — CIGARETTES INDIENNES
au Cannabis Indica de
GRIMAULT & Cie
Pharmaciens à Paris.

Il suffit d'aspirer la fumée de ces cigarettes pour provoquer l'expectoration et faire disparaître les plus violents accès d'asthme, la toux nerveuse, l'enrouement, l'extinction de voix, les névralgies faciales, l'insomnie, combattre la phtisie laryngée et toutes les affections des voies respiratoires. Exiger sur chaque cigarette la signature de GRIMAULT et Cie.

Dépôt à Paris: 8, Rue Vivienne
ET PRINCIPALES PHARMACIES

Sparadrap Révulsif au THAPSIA
Formule du Codex

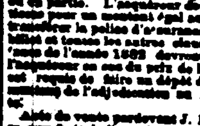

Ce Sparadrap agit plus promptement, plus énergiquement que les huiles de croton, d'épurge, la pommade stibiée et autres préparations de même genre. Son emploi, d'une extrême facilité, ne tache pas le linge ... [illegible]

Prix: un fr. la Boîte ou 5 Francs, 4 m. 50

VENTE EN GROS
Chez [illegible] Paris, 27, Rue Vieille-du-Temple, à Paris
AU DÉTAIL: Chez tous les Pharmaciens

MALADIES de POITRINE

Dans le plus grand nombre de cas GUÉRISON et, dans les cas désespérés, SOULAGEMENT MANIFESTE PAR L'EMPLOI DE l'**Elixir** alimentaire **Ducro**

Nombre de malades lui ont dû leur guérison après avoir employé sans résultat satisfaisant toute autre médication.

La formule de cet Elixir dont la base est le jus de viande et l'alcool, a été établie en 1858. Malgré les nombreuses imitations que son succès a fait naître, il se distingue d'être préférable par les médecins ... de Paris, comme l'un des plus PUISSANTS FORTIFIANTS pour les convalescents, les personnes faibles, les jeunes filles chlorotiques, les vieillards débilités, etc.

Exiger sur l'étiquette ... [illegible]

Dépôt Paris, ... et toutes les Pharmacies.

ÉLIXIR DIGESTIF de PEPSINE
de GRIMAULT et Cie, Pharmaciens à Paris

La Pepsine possède la propriété de remplacer dans l'estomac le suc gastrique qui lui manque pour opérer la digestion des aliments. Employée sous forme d'un Elixir agréable au goût, elle guérit ou prévient:

les Mauvaises digestions; | les Gonflements d'estomac;
les Nausées et Renvois de gaz. | les Gastrites.
les Crampes d'estomac. | la Migraine.
| les Gastralgies.
| les Maladies du foie.

Il combat les vomissements des femmes enceintes et fortifie les vieillards et les convalescents, en facilitant la digestion et la nutrition.

MALADIES DE POITRINE
GUÉRIES PAR LE
SIROP d'HYPOPHOSPHITE de CHAUX
de GRIMAULT et Cie, Pharmaciens à Paris

Ce Sirop, le plus anciennement connu, produit toujours les résultats les plus rapides et les plus satisfaisants. On trompe le public si on ne lui donne pas un Flacon ovale et un Sirop revêtu de la signature de GRIMAULT & Cie.

Il calme la Toux, fait disparaître les Sueurs nocturnes, guérit:

les Bronchites, | la Consomption,
les Catarrhes, | la Phthisie.

et arrête la Fièvre lente qui détruit les forces du malade.

Dépôt, 8, rue Vivienne, à Paris
ET DANS TOUTES LES PHARMACIES

AVIS — DUCRO

La réputation ancienne de l'Elixir Alimentaire de **DUCRO** et son emploi de plus en plus répandu comme Apéritif — Tonique — Reconstituant — ont conduit des individus peu scrupuleux à profiter de la ressemblance plus ou moins grande de leur nom avec celui de DUCRO pour lancer dans le commerce des imitations contre lesquelles il est indispensable de mettre en garde le public.

Exiger sur les étiquettes des flacons: 1° la mention des médailles: *Argent Paris 1875, Or Compiègne 1877*; 2° la marque de fabrique: *un Phénix*; 3° l'orthographe exacte du nom.

DUCRO

VERITABLE PURGATIF LEROY En Liquide et en Pilules

Les Purgatifs LE ROY s'emploient avec succès dans le traitement des Affections aiguës et chroniques et surtout des maladies épidémiques, telles que: Peste, Fièvre jaune, Vomito negro, Choléra, Typhus, etc., dans lesquelles le sang s'altère si rapidement que les médications ordinaires sont, la plupart du temps, inefficaces.

Pour éviter les Contrefaçons, exiger sur les étiquettes la signature de Le Roy comme ci-contre: LeRoy

Pharmacie COTTIN, Gendre de LE ROY
51, RUE DE SEINE, PARIS

L'ABEILLE

NOUVELLE-ORLEANS.

JOURNAL QUOTIDIEN,

—AVEC UNE—

EDITION HEBDOMADAIRE

PARAISSANT LE

SAMEDI MATIN

—ET—

Contenant toutes les matières publiées pendant la semaine dans l'édition quotidienne.

L'Édition hebdomadaire réunit en un seul numéro toutes les feuilles de la semaine compte beaucoup d'abonnés et de lecteurs en Europe.

BUREAUX ET ATELIERS:

No. 73 rue de Chartres, entre Conti et Bienville.

ABONNEMENTS.

ÉDITION QUOTIDIENNE:

Un an	$12
Six mois	6 00
Trois mois	3 00
Un mois	1 00

EDITION HEBDOMADAIRE:

Un an	30 00
Six mois	1 50
Quatre mois	1 00
Trois mois	75

Prix du numéro............20 cents

On s'abonne à la semaine avec les porteurs et les marchands de journaux.

ANNONCES.

Minimum d'insertion: 10 lignes.

Une première insertion	$1 00
Chaque insertion subséquente	75

Pour les annonces de commerce 25 pour cent d'escompte.

Pour les annonces au mois ou à l'année, on traite de gré à gré avec l'administration du journal.

L'ABEILLE

Est le plus ancien journal de la Louisiane. Fondée le 1er Septembre 1827, elle compte plus d'un demi-siècle d'existence.

Elle est lue par toute la population franco-louisianaise et est conséquemment, au point de vue des annonces, un excellent organe de publicité.

Elle est reçue non-seulement dans toutes les paroisses créoles de la Louisiane, mais dans les Etats voisins, au Mexique, aux Antilles en Europe, partout enfin où on lit le français et où on s'intéresse aux affaires de notre pays.

L'ABEILLE publie tous les jours en outre des matières politiques, littéraires et locales—

Des dépêches télégraphiques complètes de tous les points des États-Unis et de l'étranger,

Un Bulletin Maritime,

Une Liste des navires en partance dans les ports étrangers et américains pour la Nouvelle-Orléans

Un Bulletin Financier,

Un Bulletin Commercial,

La Liste des voyageurs arrivés dans les principaux hôtels,

La Liste des voyageurs partis par chemins de fer.

BUREAUX ET ATELIERS

73—CHARTRES—73

ANNONCES PARISIENNES

M. E. GAILLARD, ... Paris, est seul fermier de nos annonces parisiennes. C'est à M. E. G... ... que doivent s'adresser messieurs les annonceurs, notamment pour les ... Parfumerie, etc. Aucune annonce ... dans ces diverses catégories ne pourrait être acceptée par ... [illegible]

PEPSINE BOUDAULT

EXPOSITION UNIVERSELLE 1867

Le Jury Académique a décerné la médaille unique A LA PEPSINE BOUDAULT la seule recommandée par le Dr CORVISART, médecin de l'Empereur Napoléon III et la seule admise dans les HOPITAUX DE PARIS. Elle est conseillée par les plus grands médecins avec un succès infaillible, sous forme de Vin, Élixir et Poudre (f. de 20 gr.) dans les

Gastrites | Gastralgies | Aigreurs | Nausées | Flatulences
Indigestions | Diarrhées | Gaz | Pesanteurs | Migraines
et les Vomissements chez les Dames enceintes.

A la *Nouvelle-Orléans*, Mongin, Delcongé, Bogel, Maunsel et Cie, Hart.
Et chez les principaux Pharmaciens anglais et français.
A Paris, chez HOTTOT, succr, 24, rue des Lombards.

GOUTTES RÉGÉNÉRATRICES du Docteur Samuel THOMPSON

Ces GOUTTES possèdent une puissance reconstituante telle qu'elles figurent au premier rang parmi les découvertes de la science moderne.

Elles rendent entièrement ou augmentent considérablement les forces perdues soit à la suite de longues maladies ou d'excès de jeunesse.

C'est surtout dans les pays chauds que les gouttes régénératrices sont appelées à apporter d'inappréciables services, rendant à l'homme sa puissance et sa virilité et contribuant à augmenter la force et développer la beauté de la race humaine.

Exiger sur tous les flacons la marque de Gelin

DÉPOT GÉNÉRAL A PARIS: Pharmacie GELIN, 38, rue Rochechouart
A la Nouvelle-Orléans: MM. RIVET-MARCEL MAJEAU, HART Cie CARROUCHE et dans toutes les pharmacies.

Médaille d'Argent, Exposition de Paris 1878.

GUÉRISON PROMPTE ET RADICALE
de toutes les Affections de la Poitrine et de la Gorge
PAR LE
SILPHIUM Cyrenaicum

dont les propriétés exceptionnelles viennent encore d'être proclamées devant l'Académie de Rome, par le Dr LANZI, qui conclut dans son rapport, que le Silphium est destiné à prendre place parmi les remèdes les plus efficaces, dans la cure des maladies chroniques de l'appareil respiratoire: Rhumes, Bronchites, Catarrhes, Phthisies, Laryngites, Angine, Croup, Fatigue de la Voix, etc., etc.

DEROBE et DEPTES, seuls propriétaires et préparateurs, 2, rue Brunel, Paris.
Nouvelle-Orléans: RIVET; CARROUCHE; MARCEL MAJEAU.

Salicylate de Soude Schlumberger

Chimiste à Paris, 26, rue Bergère.

SEUL REMÈDE INFAILLIBLE CONTRE LES DOULEURS NÉVRALGIQUES
LA GOUTTE & LES RHUMATISMES
AIGUS & CHRONIQUES

Le rapport fait à l'Académie de Médecine de Paris, par les sommités médicales, constate 96 0/0 de guérison en 3 jours et souvent en 24 heures.

LE SALICYLATE de LITHINE

Agit plus énergiquement dans les cas de GOUTTE AIGUË et de la GRAVELLE.

LES PASTILLES SALICYLÉES

Recommandées contre les Affections de la Gorge et des Bronches, et spécialement pour guérir les Aphtes et le Croup.

LE VIN SALICYLÉ

Tonique antiseptique efficace pour les tempéraments faibles et fiévreux.
Dépôts: *Nouvelle-Orléans*: MM. RIVET et CARROUCHE, droguistes.

ARSÉNIATE D'OR
Dynamisé du Dr ADDISON
Le plus ÉNERGIQUE et le PLUS ACTIF des RECONSTITUTIFS.

On ne connaît pas de substance médicamenteuse qui ait donné des résultats aussi surprenants et décisifs. Elle est sans contredit le premier et le plus énergique de tous les reconstituants.

Les sommités médicales de tous les pays du monde, ont constaté et affirmé la puissance curative extraordinaire qu'elle possède. L'ARSENIATE D'OR DINAMISÉ du Dr ADDISON est le véritable remède souverain pour *toutes les affections du système nerveux* pour rebelles qu'elles soient. Il a des propriétés toniques qui rend infiniment supérieure au fer dans les cas de *Chlorose* et *Anémie*. L'Arséniate d'or dynamisé exerce une influence extrêmement favorable dans les affections chroniques des poumons. Son action curative est certaine dans les cas d'ulcères de *caractère malin*, *maladies de la peau et du lupus*.

Exiger sur tous les flacons la marque de Gelin

DÉPOT GÉNÉRAL A PARIS: Pharmacie GELIN, 38, rue Rochechouart
A la Nouvelle-Orléans: MM. RIVET-MARCEL MAJEAU, HART Cie CARROUCHE et dans toutes les pharmacies.

Exposition Universelle Paris 1878
GRANDE MÉDAILLE D'OR
Pour la pureté des produits.

Fabrique Spéciale de
PRODUITS CHIMIQUES
POUR LA
PHARMACIE ET LA PHOTOGRAPHIE
Sulfate de Quinine pur (8 Médailles)
Salicylate de Soude et Acide Salicylique
POULENC & WITTMANN
Paris — 7, rue Neuve-Saint-Merri, 7 — Paris
Nouvelle-Orléans: CARROUCHE; RIVET.

SAVONS Ad MOLLARD

Exiger la Marque de Fabrique.

Savon Sulfureux de Toilette — d'une odeur fine et suave, forme une lotion nutritive qui conserve l'épiderme sa souplesse.
Le Savon Sulfureux Médicinal — s'emploie contre les affections de la peau, gerçures, piqûres, démangeaisons, etc.
Savons à l'Acide Phénique et Savons de Goudron. Excellents préservatifs contenis petite vérole, le choléra, maladies de la peau, épidémies, etc.

A. MOLLARD, 14, rue Martel, Paris. — BARROU & VILLOT, Succr.
Nouvelle-Orléans: RIVET, CARROUCHE, et tous Pharmaciens et Parfumeurs

GOUDRON de GUYOT

LIQUEUR CONCENTRÉE ET TITRÉE

... à enlever au goudron ... son amertume ... le rendre très-soluble ... a profité cette heureuse découverte, il prépare une liqueur concentrée de goudron, qui, sous un petit volume, contient une grande proportion de principes actifs.

Le Goudron de Guyot a donc tous les avantages de l'eau de goudron ordinaire, sans en avoir les inconvénients. Il suffit d'en verser une cuillerée à café dans un verre d'eau pour obtenir à l'instant un verre d'excellente eau de goudron sans goût désagréable. Chacun peut ainsi préparer soi-même son eau de goudron au moment du besoin, ce qui offre économie de temps, facilité de transport et évite le maniement si désagréable du goudron.

Le Goudron de Guyot remplace avec avantage bien des tisanes plus ou moins inertes, dans les cas de rhumes, bronchites, toux, catarrhes.

Le Goudron de Guyot est recommandé dans les maladies suivantes:

EN BOISSON. — *Une cuillerée à café pour un verre d'eau, ou deux cuillerées à bouche par bouteille:*

BRONCHITES
CATARRHE DE LA VESSIE
RHUMES
TOUX OPINIATRE
IRRITATION DE POITRINE
COQUELUCHE
MAUX DE GORGE

EN LOTION. — *Liqueur pure ou étendue d'un peu d'eau.*

AFFECTIONS DE LA PEAU
DÉMANGEAISONS
MALADIES DU CUIR CHEVELU

EN INJECTION. — *Une partie de liqueur et quatre parties d'eau (alimentée tiède, préférée).*

ÉCOULEMENTS ANCIENS OU RÉCENTS
CATARRHE DE LA VESSIE

Le Goudron de Guyot a été expérimenté avec un véritable succès dans les principaux hôpitaux de France, de Belgique et d'Espagne. Il a été reconnu que, par les temps chauds, il constitue la boisson la plus hygiénique, et surtout pendant les temps d'épidémie. Une instruction accompagne chaque flacon.

Dépôt à la Nouvelle-Orléans, Phie Duconge, Phie Sebrumb.
A Paris, maison L. Frère, rue Jacob, 19